

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1785

Artikel: Assurance-chômage : la tare du déséquilibre : une nouvelle branche des assurances sociales est soumise à une fausse symétrie. Rappel et analyse

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

double mal: la stagnation et l'inflation, le chômage et l'érosion du pouvoir d'achat. Les autorités monétaires sont donc prudentes. La Banque centrale européenne, malgré sa réputation de «*mère la rigueur*», n'a apporté qu'une retouche minime à son taux directeur. La BNS n'a pas encore bougé. Et c'est bien ainsi.

Si la *stagflation* est le mal absolu, l'inflation ne vaut guère mieux si elle devient galopante. Privées de leurs moyens d'action, les responsables des Banques centrales proposent un remède qui échappe à leur compétence. Ils préconisent de casser la course poursuite de l'adaptation des salaires à la hausse des prix provoquant un effet boule de neige dévastateur comme lors des précédents chocs pétroliers. Ils en appellent au civisme des salariés et de leurs représentants.

Le raisonnement économique

est parfait. Privés de leur indexation, les salariés absorbent l'essentiel de la hausse des prix et l'inflation se calme. Ce scénario a quelques chances de triompher.

L'indexation, qui était un acquis depuis plus d'un demi siècle, a cessé d'être un sujet tabou. Mais les salariés feront de la résistance. On les comprend. Difficile de faire accepter un sacrifice unilatéral, de renoncer à l'indexation des salaires alors que les propriétaires profitent de l'adaptation automatique des loyers. Difficile d'accepter une baisse de pouvoir d'achat alors que les dirigeants des grandes entreprises s'octroient des augmentations royales de salaires et de primes. Difficile d'afficher un civisme solidaire alors que les autres acteurs économiques refusent toutes les mesures permettant de maîtriser les prix: importations parallèles, Cassis de Dijon, Accord de libre-échange agricole, renforcement de la législation sur les cartels.

Difficile pour les salariés de passer à la caisse alors que les baisses d'impôts ne touchent que les entreprises et les actionnaires.

Avec leur sens du théâtre, les Français ont organisé un «*Grenelle de l'environnement*» pour créer la solidarité nationale autour d'un des grands défis de l'heure. La Suisse fonctionne autrement. Le pouvoir y est décentralisé. Les négociations salariales, élément central de la gestion économique, échappent à l'influence des autorités politiques. Un «*Grenelle*» suisse sur la maîtrise de l'inflation, regroupant tous les acteurs publics et privés, permettrait pourtant, dans l'idéal, de mener une politique économique acceptable, parce qu'équitable. Dans l'attente d'une telle concertation nationale, on pourra suivre, sans espoir démesuré, la session spéciale du parlement sur les prix et la conjoncture que propose le parti socialiste.

Assurance-chômage: la tare du déséquilibre

Une nouvelle branche des assurances sociales est soumise à une fausse symétrie. Rappel et analyse

André Gavillet (1er juillet 2008)

C'est une actualité de premier jour d'été. Elle ne fait, en page «*politique suisse*», que le titre d'un jour. Doris Leuthard a obtenu du Conseil fédéral le feu vert pour préparer son Message sur l'assainissement de l'assurance-chômage. Il comprendra deux volets. La réduction de la dette, gigantesque (4,8 milliards) et l'équilibre du budget de

fonctionnement (1 milliard annuel à trouver en recettes ou en réduction de prestations). Le débat est agendé, mais post-estival. Les «*sacrifices*» sont politiquement dosés, dit-on. Mais sur quelle base?

2003-2008

La loi actuellement en vigueur date de 2003. La conjoncture a

été bonne ces cinq dernières années. Alors pourquoi ce déficit et cet endettement? On nous explique benoîtement, que voulez-vous, cela arrive à tout le monde, les experts se sont trompés. Ils avaient évalué la moyenne constante à 100'000 chômeurs, or elle dépasse 120'000. Mais les responsables se défaussent à bon compte. Le choix du bas de

la fourchette des estimations fut un choix politique, celui de Pascal Couchepin et celui de la majorité du parlement. Il permettait d'alléger la cotisation de base et de renoncer à la contribution de solidarité. C'était un choix intéressé, fait il y a cinq ans, chacun, même de courte mémoire, s'en souvient.

Les caisses vides

La défense ne saurait plaider l'erreur occasionnelle, car l'endettement des assurances sociales est généralisé. Ce qui arrive à l'assurance-chômage est identique à ce qui frappe l'assurance-invalidité. Même endettement faramineux, mêmes difficultés politiques à assainir, toujours sous exigence d'une réduction drastique des prestations. La droite, qui hausse au rang de dogme la rigueur budgétaire, se révèle laxiste lorsqu'il s'agit des assurances sociales, laissant

filer sans réagir les déficits. Endettées, ces assurances sont maintenues sous pression: la méthode est cynique. Elle remet en cause le partenariat social.

L'équilibre des sacrifices

Sur le milliard nécessaire au fonctionnement, 530 millions seront obtenus par des réductions de prestations et 460 millions par une hausse des cotisations. Tel serait le «*partage des sacrifices*».

On ne négotiera pas en faisant observer que 530 est plus grand que 460, mais on soulignera en rouge que les recettes supplémentaires correspondent à une hausse de cotisation modeste, 0,2% payée paritairement, alors que la réduction des prestations touche quelque 120'000 assurés, soit sur le montant de leurs indemnités, soit sur leur droit à des prestations.

Equilibre faussé que celui qui balance le plateau de la cotisation paritaire financée par toute la population active avec le plateau de la ressource vitale payée par 120'000 chômeurs.

Rejetés sur l'aide sociale

En resserrant l'accès à l'assurance (durée des cotisations, délai de carence), on touche une population qui, pour des raisons d'âge ou de formation, est plus particulièrement fragile. La tendance, déjà observée avec l'assurance-invalidité, se confirme: rejeter les charges sur l'aide sociale. Ca n'est pas qu'une question budgétaire, savoir qui paie – les assurances sociales ou les cantons et les communes – c'est aussi une question de solidarité entre ceux qui bénéficient d'une situation de fait protégée et ceux qui sont plus exposés.

Entreprises de sécurité privées sous surveillance cantonale...

Quand Nestlé ou d'autres confient des missions à des entreprises de sécurité privées, les dérapages peuvent devenir incontrôlables

Yvette Jaggi (30 juin 2008)

Avec quelques années de retard, on apprend que Nestlé a fait infiltrer des sections d'ATTAC et probablement d'autres associations altermondialistes opposantes à la tenue du G8 sur les bords du Léman en juin 2003. Et que la société exploitant, au nom des sociétés pharmaceutiques bâloises, l'ancienne décharge industrielle de Bonfol, toujours pas assainie, a lancé une taupe,

d'ailleurs vite démasquée, dans les rangs de Greenpace.

Les espions économiques ne s'intéressent plus seulement aux concurrents de ses commanditaires, des entreprises le plus souvent. Dans les cas plus «*politiques*» en effet, les investigations menées s'étendent aux associations contestataires, aux groupes de pression rivaux,

voire aux administrations et instances dont les options paraissent déterminantes pour la défense des intérêts des mandants.

On assiste à une extension de fait, aux domaines politique et social, de l'activité des entreprises de sécurité privées. Cette évolution rappelle celle de la publicité, qui ne fait plus seulement de la réclame ou de